

Si le bill est adopté dans sa forme présente, ceux qui peuvent le moins se le permettre, soit les petites entreprises ou les particuliers incapables de déterminer leur situation fiscale, devront assumer des frais comptables élevés pour obtenir certaines réponses. Même alors, comme vous le direz de nombreux comptables et spécialistes en fiscalité, ils ignorent où ils vont. Comme conséquence, cette question sera renvoyée aux fonctionnaires afin qu'ils interprètent les règlements et il y aura une telle avalanche de ces renvois que le tout s'écoulera sous son propre poids.

Le gouvernement a commis une très grave erreur en essayant de forcer le Parlement à adopter ce bill sous sa forme actuelle incomplète. Le ministre des Finances a admis qu'il ignorait ce que seront les répercussions de certains des articles et on peut être sûr que, si lui-même l'ignore, des milliers d'autres l'ignorent également.

• (1550)

Pour rendre justice à un tel bill, il nous faudrait beaucoup de temps. Nous devrions l'étudier article par article, paragraphe par paragraphe, et cela ne peut se faire en une semaine ou dix jours. Le comité sénatorial permanent des banques et du commerce a d'ores et déjà accompli un magnifique travail à l'égard de ce bill, puisqu'il y a apporté plus de 50 amendements en étudiant le Livre blanc, et a présenté trois rapports supplémentaires, mais il admet cependant n'avoir pas abordé tous les aspects du document. Il n'a pas analysé les effets d'un grand nombre des amendements et pourtant on nous demande de donner notre assentiment à la mesure. Aucun d'entre nous n'est qualifié pour discuter de ce bill d'une façon intelligente, ou complète pendant le temps à notre disposition, et, si nous acceptons ces prémisses, il s'ensuit que nous allons adopter un bill prématuré. Une fois entré en vigueur, il donnera lieu au litige, à la confusion, et à des frais qui retomberont sur le dos des gens.

J'étais ici pendant le fameux débat de 1956 sur le pipeline et j'ai donc traversé cette période passionnante mais regrettable. Je me rappelle très bien que certains membres du cabinet, comptant parmi mes amis, ne pouvaient ajouter foi aux journaux et aux médias qui disaient qu'il y avait un fort courant national de blâme et de condamnation du bill. Ces ministres ne voulaient rien entendre à l'époque, et j'ai l'impression qu'une situation semblable se dessine aujourd'hui. Même si ce bill-ci est beaucoup plus compliqué que celui du pipe-line, je me rends compte depuis une dizaine de jours d'un sentiment de plus en plus vif de ressentiment devant les critiques, de mauvaise grâce à écouter ce qu'on dit et d'intolérance devant les opinions opposées.

Voyez ce que disent les journaux de nos jours, leurs éditoriaux, les articles de journalistes renseignés et de commentateurs de la radio et vous constaterez que la plupart critiquent le bill à l'étude. Je sais que plusieurs membres du cabinet et bon nombre de membres du gouvernement s'imaginent que personne ne tient compte des éditoriaux, des articles des collaborateurs de journaux ou des commentateurs. Cela pourrait être vrai dans certaines circonstances, mais quand 90 p. 100 de ces gens font entendre leurs critiques de vive voix ou par écrit, c'est que l'orage menace, et si le gouvernement de l'heure, de quelque parti qu'il soit, n'en tient pas compte, ce sera à ses risques et périls.

Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails du projet de loi, car ce serait une perte de temps. Mais ce bill et la

[L'honorable M. Cameron.]

façon dont on en a saisi le Sénat font surgir une question d'une grande importance: le rôle du Sénat.

Je disais tout à l'heure que le Sénat avait vu son prestige grandir depuis quelques années, surtout sous la direction du leader actuel, le sénateur Paul Martin.

L'honorable M. Grosart: Bravo!

L'honorable M. Cameron: J'étais de ceux qui se réjouissaient du nouveau statut du Sénat; mais je manquerais de sincérité si je n'avouais pas qu'il me répugnerait que le Sénat soit empêché d'approfondir une importante mesure législative et qu'il soit mis en demeure d'adopter le projet de loi avant une certaine date.

Personnellement, je suis d'avis que nous devons avoir tout le temps nécessaire afin de rendre justice au bill. Le cabinet et la Chambre des communes placent le Sénat dans une situation impossible. Ils semblent avoir soulevé une question que nous devons envisager: Le gouvernement veut-il en réalité abolir le Sénat? Si oui, pourquoi ne pas le dire? Il fut un temps où j'aurais peut-être approuvé la décision et je m'empresse d'ajouter que si le Sénat était aboli aujourd'hui, demain ou dans 50 ans, cela me serait totalement indifférent. Comme le sénateur O'Leary, je ne suis pas venu au Sénat pour toucher un revenu annuel garanti. En fait, mes revenus ont baissé considérablement depuis que je suis sénateur, car j'ai consacré mon temps aux affaires publiques. Je ne le regrette pas. J'ai pris plaisir à mon travail ici et j'ai vu s'élargir constamment le rôle que le Sénat joue et peut jouer de plus en plus à l'avenir. Mais il ne peut certainement pas bien remplir son rôle s'il doit continuellement se trouver dans les conditions actuelles. Et n'oubliez pas que ce n'est pas la première fois qu'on a envoyé au Sénat une mesure en lui fixant un délai d'étude comme pour dire «Il faut qu'elle soit adoptée à une certaine date ou gare!» On l'a déjà fait, mais jamais à propos d'un bill de cette si grande importance. Des bills de finances nous sont assez souvent parvenus avant le congé de Noël mais, je le répète, il ne s'agissait jamais de bills si importants ni de circonstances semblables.

Par conséquent, je crois que le gouvernement a soulevé une question d'intérêt primordial au peuple canadien. Veut-il que le Sénat demeure un élément viable du Parlement ou qu'il soit aboli? Parlons franchement et posons-nous la question. Si le gouvernement tient au Sénat, alors qu'il sache que le Sénat ne continuera d'exercer son activité qu'à la condition qu'il établira lui-même sa ligne de conduite quant à la réception des mesures et au délai d'étude et d'adoption. A vrai dire, dans bien d'autres pays, comme l'Australie par exemple, les ajournements sont fixés. Il n'en est pas résulté de sérieux inconvénients, semble-t-il, et nous pourrions nous aussi fixer nos ajournements.

Je ne tiens pas à prolonger le débat, mais j'aimerais que ce bill soit renvoyé au comité. Je voudrais pouvoir me renseigner sur certains points en faisant appel à diverses sources, aux ministres et à des autorités en la matière. Je ne mentionnerai que quelques-uns des sujets qui m'intéressent: les régimes de participation des employés aux bénéfices; les effets des dispositions de roulement à l'égard de la transmission de propriétés agricoles; la question du troupeau de base; les effets des impôts sur les transactions; les complications relatives au jour de l'évaluation; les implications de l'impôt sur les gains en capital et plusieurs autres.